
L'immeuble au fil du temps

Publié le 04/04/2012

Après avoir été déplacé plusieurs fois, l'immeuble des Notaires de Paris a été définitivement installé au milieu du XIXème siècle à son emplacement actuel à l'occasion des grands travaux initiés par le Baron Haussmann

Après avoir été déplacé plusieurs fois, l'immeuble des Notaires de Paris a été **définitivement installé au milieu du XIXème siècle** à son emplacement actuel, à l'occasion des grands travaux initiés par le **Baron Haussmann**, préfet de Paris.

L'année 1850 marque le début de ces grands travaux. Il est décidé d'élargir la **place du Châtelet** et de percer un grand axe de circulation nord-sud dans Paris qui passe par le Châtelet et franchit la Seine au Pont au Change. Cet axe prend le nom de boulevard du Centre après le boulevard de Strasbourg et deviendra en 1858 le boulevard de Sébastopol.

Les locaux de l'ancienne Chambre des notaires sont alors détruits pour y construire en retrait le Théâtre du Châtelet. En échange, les notaires obtiennent un terrain situé entre la rue Saint Denis et le nouveau boulevard du Centre (l'actuel Boulevard Sébastopol).

La construction de ce bâtiment a duré 18 mois, de mai 1855 à novembre 1856, et elle est l'œuvre des architectes Auguste Pellechet et Hubert Rohault de Fleury auxquels on doit également, pour le premier le Grand Hôtel du Louvre et celui de la place de l'Opéra et, pour le second, la Galerie de minéralogie du Jardin des Plantes et ses premières serres botaniques.

L'avenue sur laquelle donne sa façade porte le nom de la reine Victoria depuis le 3 octobre 1855, en souvenir de la réception de la souveraine d'Angleterre à l'Hôtel de Ville de Paris au mois d'août précédent. Les notaires de Paris aiment dire qu'ils ont vu le cortège passer du balcon de la Chambre. Mais en réalité, s'il est passé par là, ce sont les ouvriers du chantier qui l'ont vu.

Entièrement financé par les notaires, la nouvelle Chambre des notaires de Paris constituait à l'époque un immeuble très moderne. Il s'agit d'une première construction dont la charpente est métallique, ce qui a notamment permis de créer des plafonds suspendus. Dès l'origine, la Chambre a pu être éclairée au gaz,. Aujourd'hui, les splendides candélabres et plafonniers éclairent à l'électricité le grand escalier et les principales salles de la Chambre. Au pied de la Chambre, à côté de la petite entrée de la rue Saint Denis, figure actuellement une plaque expliquant le développement de l'éclairage public à Paris au 19ème siècle, avec notamment l'illumination des grands boulevards

en 1857.

Le bâtiment était également équipé d'une chaudière à charbon pourvue d'un système permettant de diffuser l'air chaud par des bouches situées en divers endroits des pièces principales, selon un procédé similaire à celui des chaudières équipant les locomotives de l'époque. Cette ancienne chaudière existe toujours dans la partie sud des sous-sols de la Chambre. Ce système de chauffage a marqué les notaires qui, jusqu'à une époque pas si lointaine, passaient leurs examens professionnels à la Chambre, en particulier ceux dont le dos se situait non loin de cette fournaise !

Le bâtiment est aujourd'hui climatisé, entièrement câblé et aux normes de sécurité en vigueur...